

Une Ménigoute d'infos...



Le Mot du Maire

Depuis le début d'année 2015, on ne peut pas dire que tout se passe bien en France et dans le monde. Les événements de ces derniers mois en témoignent. Deux attentats à Paris dont celui du journal « Charlie Hebdo », l'attaque dans un Musée en Tunisie et plus récemment la fusillade dans une Université au Kenya, sans oublier bien sûr le crash volontaire de l'avion dans le sud-est de la France. Mais que se passe-t-il donc dans la tête de ces hommes et femmes qui s'autorisent à donner la mort gratuitement. Le fanatisme certainement ! L'intolérance peut être ! La maladie pourquoi pas ! Dans toutes les circonstances, aucune excuse n'est admise et à aucun moment il n'est permis de prendre la liberté et la vie d'une personne.

L'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 stipule que « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* » Le même principe est rappelé dans la convention européenne des droits de l'homme.

Au niveau local, les élections départementales ont démontré une fois de plus l'attachement que chacun porte aux scrutins. Soyez remerciés de votre participation.

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre, les dotations aux collectivités ont diminué. Pour Ménigoute, ce n'est pas moins de 28 000 euros soit environ 11 % des aides de l'Etat. Difficile donc d'élaborer un budget impacté de telle sorte. Heureusement, nous avons provisionné les années précédentes malgré toutes nos réalisations. Nous allons donc continuer à investir avec sagesse.

Cette année, nous avons voté un budget quelque peu équivalent à celui de l'an passé, sans augmentation des impôts communaux. La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine en a fait de même suite au réajustement voté en 2014.

Du côté des travaux et des projets :

Le Village Seniors est terminé et les locataires ont investi les lieux début mars. Reste les plantations et les espaces verts à réaliser. Un nom a été trouvé, ce Village Seniors s'appelle désormais le « Village des Chênes Verts » ; il est traversé par la « Rue des Hirondelles ».

Les travaux de réfection des trottoirs du lotissement des Polys, de l'Impasse des Mésanges et de la Rue de l'Ardillé, ainsi que les travaux de mise en conformité de l'éclairage public sont programmés pour cette année.

Quant à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, après un peu plus d'un an de fonctionnement, les marques semblent trouvées. Nous travaillons actuellement sur le projet de territoire qui tracera la route des dix prochaines années.

Bien évidemment, dans toute prévision, l'imprévisible n'est pas exclu. Exemple en est avec le problème survenu sur la toiture de l'école primaire où, malgré, le bon état apparent de la structure, la charpente a révélé des signes de faiblesse. Des devis sont en cours et sans surprise de dernière minute, les travaux devraient être terminés pour la rentrée des vacances de Pâques. A noter que pour des raisons de sécurité, les élèves des classes de CE2 et CM1 ont été installés dans d'autres classes aménagées à cet effet.

Le printemps pointe son nez avec toutes ses notes de parfums, de couleurs et de sons dans notre belle Gâtine, alors profitez-en sans modération.



Le Maire,
Didier GAILLARD

Pleins feux sur :

Arnaque par téléphone	2
Ecoles du RPI	3
Voisins, voisines,	3
A.R.T.E.E.	4
Déchetterie	4
Contrôle des dispositifs	4
d'assainissement	4
Agenda	4



Arnaque par téléphone

Deux types d'arnaques sont à déplorer pour les abonnés à une ligne de téléphone fixe.

- Les pratiques commerciales agressives : **appels répétés, harcèlement, comme**

- des appels répétés vous faisant croire que vous êtes l'heureux gagnant d'un jeu ou d'une loterie,
- le harcèlement téléphonique d'un démarcheur.

Ne soyez pas trop crédule : sachez que vous pouvez toujours couper la communication sans avoir à vous justifier auprès de votre interlocuteur.

- L'escroquerie pour obtenir des éléments confidentiels

Cette arnaque consiste à se faire passer pour un service d'assistance technique (ex. : grande marque d'ordinateur, fournisseur d'accès à internet, etc.).

- Elle cible les possesseurs d'ordinateur.
- Sous le prétexte d'un problème technique, on vous demande d'aller sur un site web pour installer un logiciel qui permettra d'avoir accès à votre ordinateur pour le réparer ou réparer la connexion.

Cette escroquerie vise selon les cas à :

- installer un logiciel malveillant pour capturer vos données confidentielles,
- contrôler à distance votre ordinateur et le rendre vulnérable,
- vous demander à terme votre numéro de carte de crédit ou de compte bancaire,
- vous rediriger vers des sites web frauduleux.

Vente par téléphone : un démarchage encadré par la loi

Le Code de la consommation prévient l'abus de faiblesse dont peut être victime le consommateur lors d'une vente par téléphone.

En effet, sous le coup de la surprise ou à cause du l'insistance du vendeur, il peut être amené à regretter d'avoir donné son accord.

La première obligation du vendeur par téléphone est d'indiquer clairement au début de la conversation l'objet de l'appel. Cela permet à la personne démarchée de refuser d'emblée le démarchage.

À partir du 14 juin 2014, les professionnels ont également l'obligation de s'identifier et ne peuvent pas utiliser un numéro masqué.

Si le consommateur consent à acheter ce qu'on lui propose au téléphone, le vendeur doit lui adresser un **contrat écrit**. Le contrat écrit valide la commande

En effet, seule la signature du consommateur atteste de son accord.

Le contrat doit comporter les informations suivantes :

- nom et coordonnées du vendeur,
- caractéristiques de l'objet,
- prix,
- modalités d'exécution du contrat (livraison payante, montage par le client par ex.),
- règles de rétractation.

À compter du 14 juin 2014 il est également obligatoire d'envoyer :

- une confirmation de l'offre ;
- les informations précontractuelles.

Le consommateur a une faculté de rétractation : **minimum 14 jours, pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Le consommateur n'a pas à justifier de son refus, ni à payer des pénalités. Toutefois, il peut avoir à payer les frais de retour du produit.**

Voici quelques risques que comporte le démarchage téléphonique :

- avoir à faire à un escroc,
- ne pas recevoir la marchandise commandée,
- les retards de livraison,
- payer un produit beaucoup plus cher que sa valeur réelle,
- dire oui sur un coup de tête, etc.

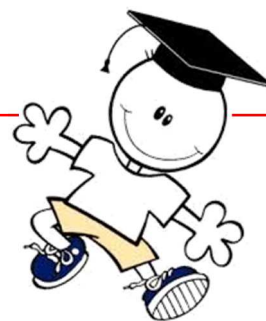
Le démarchage téléphonique n'est autorisé que pour les abonnés des réseaux de télécommunications qui n'y font pas opposition.

Afin d'éviter tout démarchage téléphonique, vous pouvez

- demander à Orange de vous inscrire sur la « liste orange »,
- demander à votre opérateur de téléphonie ou fournisseur d'accès Internet de vous inscrire sur la liste des numéros cachés,

Bon à savoir : l'inscription sur une liste de numéros cachés est gratuite.





Ecoles du RPI Vasles - Ménigoute

Projets APE

Au cours de cette année scolaire, l'APE a prévu diverses manifestations afin de rassembler enfants et adultes pour des moments de bonne humeur et de convivialité.

Le vendredi 14 Novembre 2014 s'est déroulée la fête d'Halloween à Vasles.

Jusqu'au 31 Janvier 2015, c'était l'opération « tickets de caisse » qui a eu lieu. Les personnes se présentant en caisse au Leclerc et à l'Hyper U de Parthenay donnaient le mot de passe « MER », faisaient valider leur ticket en magasin et nous le rapportaient. A la fin de l'opération, nous comptabilisons les sommes des tickets de chaque magasin. Chacun nous reverse un pourcentage en bons d'achat avec lesquels nous achetons goûters, bonbons et boissons, par exemple pour des sorties ou pour la fête des écoles.

Le carnaval a été fêté le mercredi 18 Février 2015 à la salle « la villageoise » de Vasles.

Le 13 Mars 2015, soirée pizza cette année à Ménigoute.

Après les saints de glaces, action vente de bulbes de fleurs et légumes.

Le 20 Juin 2015 enfin, est prévue la fête des écoles à la salle des fêtes de Ménigoute.

Nous rappelons que pour toutes les manifestations organisées par nos soins, nous sollicitons l'aide des parents d'élèves que ce soit pour la tenue des stands, ou la mise en place des décorations des salles et le ménage.

Projets des écoles

- Maternelles de Vasles : classe de découverte à la mer avec une nuitée.
- Maternelles de Ménigoute : classe de découverte au CPIE de Coutières avec une nuitée.
- CP et CE1 : - visite de l'école de la laine,
- 3 séances « école et cinéma » à Parthenay.
- CE2 : visite du site de Sanxay.
- CE2, CM1 et CM2 : découverte et apprentissage de la danse africaine et des percussions.
- CM1 et CM2 : 3 séances « école et cinéma » à Saint-Maixent.



Les écoles participeront également à l'USEP.

Suite à la fermeture de la piscine de Latillé, il n'y aura pas de cours de piscine pour les élèves du RPI cette année car nous n'avons pas pu avoir de créneau horaire pour celle de Parthenay.

L'ensemble de ces projets sera réalisable dans la mesure de nos possibilités de financement.

Pour l'APE, Adeline MOULENE



Voisins, voisines,

Depuis quelques mois, des plaintes ont été déposées en mairie pour des nuisances sonores dues à des aboiements intempestifs (de jour comme de nuit), à des animaux divagueurs, à des déjections sur la voie publique...

Il serait souhaitable que les propriétaires d'animaux de compagnie soient responsables de leurs chiens. Il existe plusieurs méthodes (dressage, collier anti-aboiements,...) afin que ces nuisances s'estompent, pour le bien de tous. N'oubliez pas également de prévoir un ou deux sacs en plastique dans votre poche lorsque vous allez promener «Médor» et qu'il s'oublie sur le trottoir !

Il est dommage que des relations de voisinage se dégradent à cause de tels désagréments. D'autre part, il est demandé à chacun d'avoir un minimum de tolérance : ne pas confondre l'aboiement de 30 secondes d'un chien qui pense défendre son territoire avec les hurlements à longueur de journée d'un animal qui s'ennuie !

Soyons compréhensifs, vis à vis des propriétaires de chiens, vis à vis des voisins qui s'estiment dérangés : l'ambiance de nos quartiers doit rester plaisante et paisible car il fait bon vivre à Ménigoute et il faut que cela continue !



A.R.T.E.E.

Création de la SAEML A.R.T.E.E. (Agence Régionale pour les Travaux d'Economie d'Energies) en juin 2014.

Missions et objectifs :

Sensibiliser les propriétaires privés à la nécessité de rénover leurs habitations.

Convaincre les ménages de réaliser une opération globale de rénovation énergétique efficace, naturellement compatible avec les capacités financières des ménages.

- Offre globale de service pour déclencher les projets des particuliers :
 - o L'accompagnement technique et opérationnel des propriétaires,
 - o Le financement des opérations,
 - o Le « tiers financement » : service global « clés en main ».
- Patrimoine ciblé : habitat des particuliers situé sur le territoire Poitou-Charentes.

« Le tiers-financement, dans le champ d'opérations de rénovations de bâtiments, est caractérisé par l'intégration d'une offre technique, portant notamment sur la réalisation des travaux dont la finalité principale est la diminution des consommations énergétiques, à un service comprenant le financement partiel ou total de ladite offre, en contrepartie de paiements échelonnés, réguliers et limités dans le temps ».

« Est dit société de tiers-financement tout organisme susceptible d'offrir au maître de l'ouvrage un service de tiers-financement tel que défini ci-dessus »

Contact : secrétariat du SIEDS au 05.49.32.32.60



Déchetterie

La déchetterie de Ménigoute change d'horaires à partir du 1^{er} Mai 2015. Désormais, elle sera ouverte au public le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Évènements à venir ...

- 18 Avril : Soirée Paëlla du Basket Club du Pays Ménigoutais
- 8 Mai : Cérémonie à 11h30, départ de la Mairie
- 14 Mai : Concours de pétanque de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière
- 25 Mai : Concours de pétanque de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière
- 27 au 29 Mai : Semaine du jeu et du jouet organisée par le Centre Social Cantonal
- 6 Juin : 40 ans de L'amicale des donateurs de sang, dîner champêtre sur réservation Ouvert à tous
- 20 Juin : Méchoui de l'ESFM au stade municipal
- 20 Juin : Fête des écoles organisée par l'APE
- 22 Juin : Don du sang à partir de 17h
- 28 Juin : 25 ans de la Gâtine en musique

Contrôle des dispositifs ANC

Un contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif a été effectué sur Ménigoute. 146 installations visitées pour 153 recensées.

Les résultats sont les suivants :

Conclusion	Nombre
Conforme à la législation en vigueur	73
Réhabilitation à envisager sous 1 an en cas de vente	51
Réhabilitation à réaliser dans les meilleurs délais	22

Le rapport des contrôles est disponible en Mairie, vous pouvez ainsi venir prendre connaissance du résultat de votre installation

